

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Acetic acid

FDS-nombre : 000000020238

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : acide acétique

No.-Index : 607-002-00-6

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119475328-30

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisation industrielle

Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne

Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Corrosion cutanée Catégorie 1A

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence :

|                    |                                                                                                                                     |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P260               | Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.                                                        |
| P280               | Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.                                              |
| P284               | Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.                                   |
| P301 + P330 + P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.                                                                           |
| P302 + P352        | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.                                                                          |
| P304 + P340        | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES                                                                                                          |

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

P308 + P313

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

| Nom Chimique   | No.-CAS<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'Enregistrement<br>REACH<br>No.-CE | Classification 1272/2008                  | Concentration | Remarques                                                                                                                                       |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| acide acétique | 64-19-7<br>607-002-00-6<br>01-2119475328-30<br>200-580-7              | Flam. Liq. 3; H226<br>Skin Corr. 1A; H314 | 100 %         | Skin Irrit. 2; H315:10<br>- < 25 %<br>Eye Irrit. 2; H319:10 -<br>< 25 %<br>Skin Corr. 1A;<br>H314:>= 90 %<br>Skin Corr. 1B;<br>H314:25 - < 90 % |

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement.

*Inhalation:*

Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler immédiatement un médecin.

*Contact avec la peau:*

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Appeler immédiatement un médecin.

*Contact avec les yeux:*

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

*Ingestion:*

Ne PAS faire vomir. Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Les vapeurs peuvent être transportées loin du site de travail avant de s'enflammer et de revenir en flammes à leur source.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Neutraliser avec le(s) produit(s) suivant(s):

Neutraliser au lait de chaux ou avec du carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser uniquement des équipements résistants aux acides.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Conserver à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles.

*Mesures d'hygiène:*

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Prendre les mesures nécessaires pour que les récipients ne tombent pas.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

aucune donnée supplémentaire est disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### *Limites d'exposition professionnelle*

| Composants     | Base / Valeur    | Valeur / Type d'exposition | Facteur de dépassement | Remarques     |
|----------------|------------------|----------------------------|------------------------|---------------|
| acide acétique | INRS (FR)<br>VLE | 25 mg/m3<br>10 ppm         |                        | Valeur limité |
| acide acétique | EU ELV<br>TWA    | 25 mg/m3<br>10 ppm         |                        | Indicatif     |
| acide acétique | EU ELV<br>STEL   | 50 mg/m3<br>20 ppm         |                        | Indicatif     |

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

STEL - Valeur limite à courte terme

##### Valeurs DNEL/PNEC

| Composant      | Utilisation finale/ incidence              | Durée d'exposition | Valeur   | Voies d'exposition | Remarques |
|----------------|--------------------------------------------|--------------------|----------|--------------------|-----------|
| acide acétique | Travailleurs / Long terme - effets locaux  |                    | 25 mg/m3 | Inhalation         |           |
| acide acétique | Travailleurs / Aigu - effets locaux        |                    | 25 mg/m3 | Inhalation         |           |
| acide acétique | Consommateurs / Long terme - effets locaux |                    | 25 mg/m3 | Inhalation         |           |
| acide acétique | Consommateurs / Aigu - effets locaux       |                    | 25 mg/m3 | Inhalation         |           |

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

| Composant      | Compartiment de l'environnement / Valeur      | Remarques               |
|----------------|-----------------------------------------------|-------------------------|
| acide acétique | Eau douce: 3,06 mg/l                          | Assessment factor: 100  |
| acide acétique | Eau de mer: 0,3 mg/l                          | Assessment factor: 1000 |
| acide acétique | Station de traitement des eaux usées: 85 mg/l | Assessment factor: 10   |
| acide acétique | Sédiment d'eau douce: 11,36 mg/kg dw          |                         |
| acide acétique | Sédiment marin: 1,1 mg/kg dw                  |                         |
| acide acétique | Sol: 0,47 mg/kg dw                            |                         |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

#### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

#### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

*Protection des mains:*

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

### *Protection de la peau et du corps:*

- vêtement de protection résistant aux acides

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| État physique                 | : liquide               |
| Couleur                       | : incolore              |
| Odeur                         | : nauséabonde           |
| poids moléculaire             | : 60,05 g/mol           |
| Point/intervalle de fusion    | : 16 °C                 |
| Point/intervalle d'ébullition | : 118 °C<br>à 1.013 hPa |
| Inflammabilité                | : Non applicable        |
| Limite d'explosivité,         | : 17 % (v)              |

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

|                            |                               |
|----------------------------|-------------------------------|
| supérieure                 |                               |
| Limite d'explosivité,      | : 4 % (v)                     |
| inférieure                 |                               |
| Point d'éclair             | : 40 °C                       |
|                            | Méthode: DIN 51755            |
| Température d'auto-        | : 485 °C                      |
| inflammabilité             |                               |
| pH                         | : acide                       |
| Viscosité, cinématique     | : donnée non disponible       |
| Hydrosolubilité            | : complètement miscible       |
| Coefficient de partage: n- | : log Pow -0,17               |
| octanol/eau                |                               |
| Pression de vapeur         | : 16 hPa                      |
|                            | à 20 °C                       |
| Pression de vapeur         | : 74 hPa                      |
|                            | à 50 °C                       |
| Densité                    | : env. 1,05 g/cm <sup>3</sup> |
|                            | à 20 °C                       |
| Densité de vapeur relative | : donnée non disponible       |

### 9.2 Autres informations

|                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| Taux d'évaporation   | : donnée non disponible |
| Viscosité, dynamique | : env. 1,22 mPa.s       |
|                      | à 20 °C                 |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

### 10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation.  
Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.  
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter une exposition directe au soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Corrosif(ve) au contact avec des métaux  
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.  
Bases  
Agents oxydants  
Agents réducteurs

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.  
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
La combustion produit des fumées caustiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*  
donnée non disponible

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*  
donnée non disponible

*Toxicité aiguë par inhalation:*  
donnée non disponible

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

### *Irritation de la peau:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

### *Irritation des yeux:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

### *Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

donnée non disponible

### *Mutagenicité sur les cellules germinales:*

Type de cellule: Cellules ovariennes de hamster chinois

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Méthode d'Essai: Test de Ames

Type de cellule: Salmonella typhimurium

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Méthode d'Essai: Test d'aberration chromosomique

Espèce: Rat

Méthode: Mutagenicité: Essai du micronoyau

Résultat: négatif

### *Danger par aspiration:*

donnée non disponible

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

### *Autres informations:*

donnée non disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

#### *Toxicité pour le poisson:*

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

Valeur: > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 203  
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

### *Toxicité des plantes aquatiques:*

CE50  
Essai en statique  
Espèce: Skeletonema costatum (diatomée marine)  
Valeur: > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

### *Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CL50  
Essai en statique  
Espèce: Daphnia (Daphnie)  
Valeur: > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### *Biodégradabilité:*

Biodégradation: 96 %  
Durée d'exposition: 20 jr  
Facilement biodégradable.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

## 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).  
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

### 12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID:2789

IMDG:2789

IATA:2789

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:ACIDE ACÉTIQUE GLACIAL

IMDG:ACETIC ACID, GLACIAL

IATA:Acetic acid, glacial

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 (3)

IMDG: 8 (3)

IATA: 8 (3)

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group 1 – ACIDS,

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Base                                                                                                                        | Valeur                                                          | Remarques |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| Directive 2012/18/CE<br>SEVESO III<br>Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES<br>INFLAMMABLES<br>Number in Regulation: 1.2.5.3 | <b>Quantité:</b> 5.000.000 kg<br><b>Quantité:</b> 50.000.000 kg |           |

#### VOC:

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), 100 %

#### VOC:

Directive 2004/42/CE, 100 %

### Centre de contrôle de poison

| Pays               | Numéro de téléphone          |
|--------------------|------------------------------|
| Autriche           | +4314064343                  |
| Belgique           | 070 245245                   |
| Bulgarie           | (+)35929154233               |
| Croatie            | (+3851)23-48-342             |
| Chypre             | +357 2240 5611               |
| République Tchèque | +420224919293; +420224915402 |
| Danemark           | 82121212                     |
| Estonie            | 16662; (+372)6269390         |
| Finlande           | 9471977                      |
| France             | +33(0)145425959              |
| Grèce              | +30 210 779 3777             |

| Pays             | Numéro de téléphone         |
|------------------|-----------------------------|
| Liechtenstein    | +41 442515151               |
| Lituanie         | +370532362052               |
| Luxembourg       | 070245245; (+352)80002-5500 |
| Malta            | +356 2395 2000              |
| Pays-Bas         | 030-2748888                 |
| Norvège          | 22591300                    |
| Pologne          | +48 42 25 38 400            |
| Portugal         | 808250250                   |
| Roumanie         | +40 21 318 3606             |
| Slovaquie (NTIC) | +421 2 54 774 166           |
| Slovénie         | +386 1 400 6051             |

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

|           |                        |             |                                             |
|-----------|------------------------|-------------|---------------------------------------------|
| Hongrie   | (+36-80)201-199        | Espagne     | +34915620420                                |
| Islande   | 5432222                | Suède       | 112 (begär<br>Giftinformation);+46104566786 |
| Irlande   | +353(1)8092166         | Suisse      | 145                                         |
| Italie    | 0382 24444             | Royaume Uni | (+44) 844 892 0111                          |
| Allemagne | Berlin : 030/19240     |             |                                             |
|           | Bonn : 0228/19240      |             |                                             |
|           | Erfurt : 0361/730730   |             |                                             |
|           | Fribourg : 0761/19240  |             |                                             |
|           | Göttingen : 0551/19240 |             |                                             |
|           | Homburg : 06841/19240  |             |                                             |
|           | Mainz : 06131/19240    |             |                                             |
|           | Munich : 089/19240     |             |                                             |
| Lettonie  | +37167042473           |             |                                             |

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Acetic acid

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acide acétique : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves  
lésions des yeux.

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la  
version précédente.

#### Abréviations :

CE Communauté Européenne  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos  
connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre  
indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport,  
distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de  
sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des  
spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé  
désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange  
dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient  
exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

**Acetic acid**

45727-500ML

Version 2.2

Date de révision  
02.06.2021

Remplace 1